COMMUNIQUE DE PRESSE de Florian BERCAULT

Maire de Laval

Collège Fernand Puech : le renoncement soudain et unilatéral d'Olivier Richefou est un choc pour Laval, pour l'école publique et pour les familles

Le renoncement annoncé par Olivier Richefou, président du conseil départemental de la Mayenne, au projet de reconstruction du collège Fernand Puech, suivi de l'annonce de sa fermeture, est un choc pour notre ville, les élèves, leurs familles et l'ensemble de la communauté éducative.

Alors que nous savons que la réhabilitation du collège existant ne représenterait que 4% de l'investissement annuel (3 millions d'euros), c'est d'abord un choix politique : celui de ne plus avoir de collège public dans le centre-ville de Laval. Comment peut-on prétendre défendre l'attractivité de la Mayenne tout en renonçant à un équipement public aussi structurant dans sa ville-préfecture ? C'est un aveu d'échec de la politique du Département.

Le recul démographique départemental ne peut suffire à justifier une décision qui ne distingue pas les réalités des territoires ruraux et urbains. Nous, élu.es lavallois, nous ne renonçons pas à accueillir les élèves et les familles dans nos écoles lavalloises. Depuis 2020, aucune école publique n'a été fermée, de nouvelles ouvertures de classes ont eu lieu pour accompagner l'augmentation des effectifs scolaires et pour garantir une bonne qualité d'accueil pour tous les enfants.

Il faut rappeler ce que représente le collège Fernand Puech : un établissement de centre-ville de près de 300 élèves, où tous les profils sociaux sont représentés. C'est un lieu de mixité, de solidarité et de réussite collective. Alors que l'éducation nationale, en cette rentrée 2026, vit une crise majeure, cette décision est à rebours des aspirations de la jeunesse. Collectivement

et avec enthousiasme, lycéennes et lycéens se battent pour des conditions d'étude et d'apprentissage dignes, est-ce là la réponse du Conseil départemental à la jeunesse lavalloise que de fermer un collège public ?

Après dix années d'études, d'annonces et de revirements, ce sont des centaines de milliers d'euros, qui auront été consacrés à un projet finalement abandonné, celui de la construction d'un nouvel établissement. Ces moyens auraient pu être investis dans la rénovation du collège actuel et l'amélioration de ses conditions d'accueil. D'aucuns diraient que c'est du gâchis d'argent public. Je constate avec accablement que, pour quelques années supplémentaires, les élèves et les personnels risquent de devoir évoluer dans des locaux qui continuent de se dégrader et qui ne permettent pas de répondre pleinement aux enjeux d'accessibilité, notamment pour les personnes en situation de handicap.

Je demande expressément à être reçu par le président du conseil départemental, aux côtés des maires d'Argentré et de la Chapelle-Anthenaise (collège de secteur) afin d'engager un dialogue sur un calendrier précis, les conséquences sur le redécoupage de la carte scolaire et sur la vie des élèves, des familles et des équipes éducatives.

L'école publique n'est pas une variable d'ajustement budgétaire. Elle est au cœur de notre pacte républicain. Elle garantit à chaque enfant, quels que soient son milieu social et son lieu de résidence, les mêmes droits et les mêmes chances. Jamais l'investissement dans la jeunesse, et le pari de l'éducation, n'ont été aussi cruciaux pour la France et la République.

Florent Bercault, Maire de Laval et Président de Laval Agglomération